

**Procès-verbal d'approbation des comptes
de l'assemblée générale ordinaire annuelle
du 02 juin 2025**

Le 02 juin 2025, à 10h30, les associés de la Société KOKORO RESTAURANT, SAS au capital de 3 000 €, se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, à paris, sur la convocation qui leur a été adressée individuellement le 19 mai 2025 par lettre simple.

Il a été dressé une feuille de présence, qui a été signée par les associés présents et les mandataires des associés représentés.

L'assemblée est présidée par Monsieur Mohamed Anver Mohamed Nazeer, en qualité de Président.

Madame Shabeena MOHAMED ANVER est désignée comme secrétaire de séance.

Le président communique à l'assemblée la feuille de présence dont il résulte que 2 actionnaires sur les 2 actionnaires composant les membres de la sociétés, sont présents ou régulièrement représentés.

Le président déclare que l'assemblée est valablement constituée, elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les documents suivants sont déposés sur le bureau par le président :

- la copie de la lettre de convocation adressée à chaque associé ;
- les pouvoirs des associés représentés par des mandataires ;
- la feuille de présence ;
- le rapport spécial sur les conventions réglementées ;

Le président déclare que tous les documents prescrits par les dispositions légales et réglementaires ont été adressés aux associés en même temps que la convocation et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

Le président rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- affectation du résultat/dividendes ;
- approbation des conventions réglementées ;

Puis présentation est faite des comptes annuels et des résultats de l'exercice écoulé et du rapport spécial de la gérance sur les conventions réglementées.

La discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Première résolution - Approbation des comptes annuels

L'assemblée générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils ont été présentés par le président, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'assemblée générale constate, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du code général des impôts.

En conséquence, elle donne quitus à la gérance pour l'exécution de son mandat au cours dudit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution - Affectation des résultats - Distribution de dividendes

Après avoir pris connaissance du bénéfice de l'exercice écoulé, s'élevant à un montant de 15 016 euros, l'assemblée générale décide d'affecter la somme distribuable ainsi obtenue comme il suit :

- dotation à la réserve légale : 300 euros ;
- dotation à la réserve statutaire : 14 716 euros ;
- dotation à la réserve facultative : euros ;
- dotation aux autres réserves : euros ;

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, il est précisé qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution - Approbation des conventions visées à l'article L.227-10 du code de commerce

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport sur les conventions réglementées visées à l'article L.227-10 du code de commerce, déclare qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours du dernier exercice clos.

Quatrième résolution - Délégation de pouvoirs en vue des formalités

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet de procéder à toutes les formalités prescrites par la loi relativement à l'une ou plusieurs des décisions adoptées aux termes du présent procès-verbal.

Cette résolution est adoptée à la majorité de 100 voix contre 0 voix.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par Mohamed Anver Mohamed Nazeer , Shabeena MOHAMED ANVER et les associés représentés, ainsi que les mandataires des associés représentés.

Signatures



KOKORO SUSHI
145, rue Saint Charles
75015 Paris
Tél : 01 53 81 40 14
Siret : 977 731 520 00010

**ÉTATS FINANCIERS AU
31/12/2024**

KOKORO RESTAURANT
145 rue SAINT CHARLES
75015 Paris

Téléphone : 0645911730

SOMMAIRE

Bilan 3

Compte de résultat 6

Détail des comptes 9

 Bilan 10

 Compte de Résultat 12

Tableau SIG 14

Etats fiscaux 16

Bilan

Bilan

ACTIF				
	Exercice clos le 31/12/2024 (17 mois)			Pas d'exercice N-1
	Brut	Amort. - Prov.	Net	Net
Total I : Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	50 000		50 000	
Autres immobilisations incorporelles				
Av. et acpts. sur immo. inc.				
Terrains				
Constructions	14 000	1 999	12 001	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	60 000	12 262	47 738	
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	5 750		5 750	
Total II : Actif immobilisé	129 750	14 261	115 489	
Stocks de matières premières, approvisionnements				
Stocks en cours de production de biens				
Stocks en cours de production de services				
Stocks de produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	12 222		12 222	
Créances - Clients et comptes rattachés				
Autres créances	23 508		23 508	
Créances - Cap. sous. app. non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	19 713		19 713	
Charges constatées d'avance				
Total III : Actif circulant	55 444		55 444	
Total IV : Frais d'émission d'emprunt				
Total V : Primes de remb. des obligations				
Total VI : Ecart de conversion actif				
Total général (I + II + III + IV + V + VI)	185 194	14 261	170 933	

Bilan

PASSIF		
	Exercice clos le 31/12/2024 (17 mois)	Pas d'exercice N-1
	Net	Net
Capital social ou individuel	3 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	15 016	
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I : Capitaux propres	18 016	
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total II : Autres fonds propres		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III : Provisions pour risques et charges		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	30 276	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	64 323	
Dettes fiscales et sociales	8 318	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	50 000	
Produits constatés d'avance		
Total IV : Emprunts et Dettes	152 916	
Total V : Ecart de conversion passif		
Total général (I + II + III + IV + V)	170 933	

Compte de résultat

Compte de Résultat

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2024 (17 mois)	Pas d'exercice N-1
Ventes de marchandises		
Production vendue - Biens		
Production vendue - Services	884 780	
Chiffre d'affaires nets	884 780	
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		
Autres produits	3	
Total I : Produits d'exploitation	884 784	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
Variation de stock (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)	274 358	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		
Autres achats et charges externes	445 826	
Impôts, taxes et versements assimilés	1 402	
Salaires et traitements	120 408	
Charges sociales	9 575	
Dotations d'exploitation sur immobilisations - Dotations aux amortissements	14 261	
Dotations d'exploitation sur immobilisations - Dotations aux provisions		
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux provisions		
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	18	
Total II : Charges d'exploitation	865 847	
Résultat d'exploitation (I - II)	18 936	
Total III : Opérations en commun - Bénéfice attribué ou perte transférée		
Total IV : Opérations en commun - Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V : Produits financiers		

Compte de Résultat

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2024 (17 mois)	Pas d'exercice N-1
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de charges		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI : Charges financières		
Résultat financier (V - VI)		
Résultat courant avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)	18 936	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total VII : Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total VIII : Charges exceptionnelles		
Résultat exceptionnel (VII - VIII)		
Total IX : Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Total X : Impôts sur les bénéfices	3 920	
Total des produits (I + III + V + VII)	884 784	
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)	869 767	
Bénéfices ou pertes (Total des produits - Total des charges)	15 016	

Détail des comptes

Détail des comptes

BILAN				
	Exercice clos le 31/12/2024 (17 mois)	Pas d'exercice N-1	Variation	
			En valeur	En %
Actif				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial	50 000.00		50 000.00	
20700000 fond commercial	50 000.00		50 000.00	NS
Immobilisations corporelles				
Constructions	12 001.11		12 001.11	
21350000 immo. installations générales, agencements des constructions	14 000.00		14 000.00	NS
28135000 amor. installations générales, agencements des constructions	-1 998.89		-1 998.89	NS
Installations techniques, matériel et outillage industriels	47 738.10		47 738.10	
21540000 immo. matériel industriel	60 000.00		60 000.00	NS
28154000 amor. matériel industriel	-12 261.90		-12 261.90	NS
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	5 750.00		5 750.00	
27500000 Dépôts et cautionnements versés (immo)	5 750.00		5 750.00	NS
Total (II)	115 489.21		115 489.21	
Actif circulant				
Avances et acomptes versés sur commandes	12 222.23		12 222.23	
40100000 Fournisseurs	12 222.23		12 222.23	NS
Créances				
Autres créances	23 508.00		23 508.00	
44567000 Crédit de TVA à reporter	23 508.00		23 508.00	NS
Divers				
Disponibilités	19 713.39		19 713.39	
51200000 Banque	19 713.39		19 713.39	NS
Total (III)	55 443.62		55 443.62	
Total général (I à VI)	170 932.83		170 932.83	

Détail des comptes

BILAN				
	Exercice clos le 31/12/2024 (17 mois)	Pas d'exercice N-1	Variation	
			En valeur	En %
Passif				
Capitaux propres				
Capital social ou individuel	3 000.00		3 000.00	
10100000 Capital	3 000.00		3 000.00	NS
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	15 016.38		15 016.38	
Total (I)	18 016.38		18 016.38	
Dettes				
Emprunts et dettes financières divers	30 275.72		30 275.72	
45500000 Associés(compte général)	30 275.72		30 275.72	NS
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	64 323.02		64 323.02	
40100000 Fournisseurs	64 323.02		64 323.02	NS
Dettes fiscales et sociales	8 317.71		8 317.71	
43700000 TESE urssaf	4 397.71		4 397.71	NS
44400000 Impôt sur les bénéfices(acomptes)	3 920.00		3 920.00	NS
Autres dettes	50 000.00		50 000.00	
46710000 Tiers débiteur Sushi Yoshida	50 000.00		50 000.00	NS
Total (IV)	152 916.45		152 916.45	
Total général (I à V)	170 932.83		170 932.83	

Détail des comptes

COMPTE RÉSULTAT				
	Exercice clos le 31/12/2024 (17 mois)	Pas d'exercice N-1	Variation	
			En valeur	En %
Produits d'exploitation				
Production vendue - Services	884 780.44		884 780.44	
70630000 Prestations de services à 5.50%	290 991.84		290 991.84	NS
70640000 Prestations de services à 10%	588 853.57		588 853.57	NS
70650000 Prestations de services à 20 %	4 724.09		4 724.09	NS
70660000 Prestations sans TVA	210.94		210.94	NS
Chiffres d'affaires nets	884 780.44		884 780.44	
Autres produits	3.18		3.18	
75800000 Produits divers de gestion courante	3.18		3.18	NS
Total des produits d'exploitation (I)	884 783.62		884 783.62	
Charges d'exploitation				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	274 358.36		274 358.36	
60100000 Achats stockés de matières premières et fournitures	274 108.64		274 108.64	NS
60200000 Achats stockés, autres approvisionnements	249.72		249.72	NS
Autres achats et charges externes	445 825.59		445 825.59	
60400000 Prestations sous traitées	1 337.50		1 337.50	NS
60500000 Achats de matériels, équipements, travaux	5 610.90		5 610.90	NS
60610000 Eau,Electricité	13 061.43		13 061.43	NS
60611000 Carburants - Gasoil	299.51		299.51	NS
60612000 Carburants - Essence	391.92		391.92	NS
60630000 Petits outillages, produits d'entretien	27 589.07		27 589.07	NS
60640000 Fournitures administratives	767.41		767.41	NS
61300000 Locations autres	43 394.54		43 394.54	NS
61400000 Locations(Charges locatives et copropriété)	18 041.67		18 041.67	NS
61600000 Assurances, Primes versées	11 959.86		11 959.86	NS
62200000 Commissions et honoraires	7 200.00		7 200.00	NS
62210000 Commissions sur ventes	297 773.38		297 773.38	NS
62500000 Déplacements,missions et réceptions	13 920.86		13 920.86	NS
62600000 Frais postaux	176.50		176.50	NS
62610000 Télécom,internet	969.87		969.87	NS
62700000 Services bancaires et assimilés	3 331.17		3 331.17	NS
Impôts, taxes et versements assimilés	1 401.69		1 401.69	
63330000 Formation continue	676.23		676.23	NS
63580000 Autres taxes	725.46		725.46	NS
Salaires et traitements	120 408.36		120 408.36	
64100000 Rémunération du personnel	120 408.36		120 408.36	NS
Charges sociales	9 574.85		9 574.85	
64510000 Cotisations sociales (pour le personnel)	9 574.85		9 574.85	NS
Dotations d'exploitation				
Sur immobilisations - Dotations aux amortissements	14 260.79		14 260.79	
68112000 Dotations aux amortissements corporels	14 260.79		14 260.79	NS
Autres charges	17.60		17.60	
65800000 Charges diverses de gestion courante	17.60		17.60	NS
Total des charges d'exploitation (II)	865 847.24		865 847.24	
1 - Résultat d'exploitation (I - II)	18 936.38		18 936.38	
3 - Résultat courant avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)	18 936.38		18 936.38	

COMPTE RÉSULTAT				
	Exercice clos le 31/12/2024 (17 mois)	Pas d'exercice N-1	Variation	
			En valeur	En %
Impôts sur les bénéfices (X)	3 920.00		3 920.00	
69500000 Impôt sur les bénéfices	3 920.00		3 920.00	NS
Total des produits (I + III + V + VII)	884 783.62		884 783.62	
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)	869 767.24		869 767.24	
5 - Bénéfices ou pertes (Total des produits - Total des charges)	15 016.38		15 016.38	

Tableau SIG

Tableau SIG

Soldes Intermédiaires de Gestions	N : 27/07/2023 - 31/12/2024	N-1 : 27/07/2022 - 31/12/2023	Variation	Variation %
Chiffre d'affaires	884 780	32 081	852 699	NS
Ventes de marchandises	0	0	0	
Achats de marchandises	0	0	0	
Variation stocks de marchandises	0	0	0	
Marge commerciale	0	0	0	
Production vendue	884 780	32 081	852 699	NS
Variation production stockée	0	0	0	
Production immobilisée	0	0	0	
Production de l'exercice	884 780	32 081	852 699	NS
Achats stockés	274 358	20 916	253 442	NS
Variation des stocks et approvisionnements	0	0	0	
Charges externes	445 826	53 705	392 121	+730.14%
Valeur ajoutée produite	164 596	-42 540	207 136	-486.92%
Subventions d'exploitation	0	0	0	
Impôts, taxes et versements assimilés	1 402	156	1 246	+798.72%
Salaires et traitements	120 408	13 650	106 758	+782.11%
Charges sociales	9 575	427	9 148	NS
Excedent brut d'exploitation	33 211	-56 773	89 984	-158.5%
Reprises sur amortissements et provisions	0	0	0	
Autres produits d'exploitation	3	0	3	NS
Transfert de charges d'exploitation	0	0	0	
Dotations aux amort. Dépréciations, et provisions	14 261	0	14 261	NS
Autres charges de gestion courante	18	16	2	+12.5%
Resultat exploitation	18 935	-56 789	75 724	-133.34%
Opérations en commun	0	0	0	
Produits financiers	0	0	0	
Charges financières	0	0	0	
Resultat courant avant impôts	18 935	-56 789	75 724	-133.34%
Produits exceptionnels	0	0	0	
Charges exceptionnelles	0	0	0	
Resultat exceptionnel	0	0	0	
Participation des salariés	0	0	0	
Impôts sur les bénéfices	3 920	0	3 920	NS
Resultat net de l'exercice	15 015	-56 789	71 804	-126.44%

Etats fiscaux

Désignation de l'entreprise		KOKORO RESTAURANT												
Adresse de l'entreprise		145 rue SAINT CHARLES 75015 Paris												
SIRET		97773152000010												
Durée de l'exercice en nombre de mois *		17		Durée de l'exercice précédent *										
										Exercice N clos le 31/12/2024				
ACTIF						Brut		Amortissements – Provisions		Net				
						1		2		3				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial *	010	50000		012			50000				
			Autres *	014			016							
	Immobilisations corporelles *			028	74000		030	14261		59739				
	Immobilisations financières * (1)			040	5750		042			5750				
	Total I (5)			044	129750		048	14261		115489				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050			052							
		Marchandises *		060			062							
	Avances et acomptes versés sur commandes			064			066							
	Créances (2)	{	Clients et comptes rattachés *	068			070							
			Autres * (3)	072	35730		074			35730				
	Valeurs mobilières de placement			080			082							
	Disponibilités			084	19713		086			19713				
	Charges constatées d'avance *			092			094							
Total II			096	55444		098			55444					
Total général (I + II)				110	185194		112	14261		170933				
PASSIF										Exercice N		NET		
										1				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *									120	3000			
	Écarts de réévaluation									124				
	Réserve légale									126				
	Réserves réglementées *									130				
	Autres réserves		(	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *					131		)	132		
	Report à nouveau									134				
	Résultat de l'exercice									136	15016			
	Subventions d'investissement									137				
	Provisions réglementées									140				
	Total I									142	18016			
Provisions pour risques et charges									Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées									156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours									164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *									166	64323			
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)						169		)	172	8318			
	Comptes courants d'associés									173	30276			
Autres dettes									175	50000				
Produits constatés d'avance									174					
Total III									176	152916				
Total général (I + II + III)										180	170933			
RENOVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an		193			(4)	Dont dettes à plus d'un an		195				
	(2)	Dont créances à plus d'un an		197			(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182	129750			
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs		199				Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		KOKORO RESTAURANT		Exercice N clos le		
A – RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR		018		
						31/12/2024		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210		
	Production vendue	{	Biens	dont export et livraisons	215		214	
			Services *	intracommunautaires	217		218	
						884780		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222		
	Production immobilisée *					224		
	Subventions d'exploitations reçues					226		
Autres produits					230	3		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	884784		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234		
	Variation de stocks (marchandises) *					236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	274358	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240		
	Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)					242	445826	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *)			243		244	1402	
	Rémunérations du personnel *					250	120408	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	9575	
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI)			255		254	14261	
	Dotations aux provisions					256		
Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *			259		262	18	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260				
	Total des charges d'exploitation (II)					264	865847	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270	18936		
Produits financiers (III)			280		Charges financières (V)		294	
Produits exceptionnels (IV)							290	
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			347		300		
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			348				
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306	3920		
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310	15016		
B – RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	15016	314	
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles *			322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)			324		3920		
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248		330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(	Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	)	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999			
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997		
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU – TE (44 octies A)	987		342		
			JEI (44 sexies A)	989				
			ZRD (44 terdecies)	127				
		Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	991		France Ruralités Revitalisation (FRR) – art.44 quinquies A	181		
		ZFANG (44 quaterdecies)	345		Investissements et souscriptions outre-mer	344		
		BUD (44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		
		Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit	346		350		
			Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	655				
			Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	643				
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		645					
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		647					
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		648					
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641						
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990						
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649							
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfice col.1 / Déficit col.2	352	18936	354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356				
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :					360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS			Bénéfice col.1 / Déficit col.2	370	18936	372		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

③

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise KOKORO RESTAURANT

I	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ											Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles		Fonds commercial	400		402	50000	404		406	50000	
		Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains		420		422		424		426		
	Constructions		430		432	14000	434		436	14000	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		440		442	60000	444		446	60000	
	Installations générales, agencements, aménagements divers		450		452		454		456		
	Matériel de transport		460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles		470		472		474		476		
Immobilisations financières			480		482	5750	484		486	5750	
TOTAL			490		492	129750	494		496	129750	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522	1999	524		526	1999
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532	12262	534		536	12262
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
	TOTAL		570		572	14261	574		576

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé	1	2	3	4	5					
	6	7	8	9	10					

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession*	Plus ou moins-values			
					Court terme*	Long terme		
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
Total	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)			Désignation de l'entreprise			KOKORO RESTAURANT				
I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires		600	602	604	606				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		601	603	605	607				
	Autres provisions réglementées *		610	612	614	616				
Provisions pour risques et charges			620	622	624	626				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations		630	632	634	636				
	Sur stocks et en cours		640	642	644	646				
	Sur clients et en cours		650	652	654	656				
	Autres provisions pour dépréciation		660	662	664	666				
TOTAL			680	682	684	686				
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)						
		Dotations		Reprises						
Fonds commercial	681		683			1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Immobilisations Incorporelles	700		705			2				
Terrains	710		715			3				
Constructions	720		725			4				
Installations techniques, matériel et outillage	730		735			5				
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740		745			6				
Matériel de transport	750		755			7				
Autres immobilisations corporelles	760		765			TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780		
TOTAL		770	775							
II DÉFICITS REPORTABLES										
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982							
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis							
Nombre d'opérations sur l'exercice (2)			982 Ter							
Déficits imputés			983							
Déficits reportables			984							
Déficits de l'exercice			860							
Total des déficits restant à reporter			870							
III DIVERS										
Primes et cotisations complémentaires facultatives			dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)		325			381		
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327					
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *			dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326			380		
N° du centre de gestion agréé							388			
Montant de la TVA collectée							374	46305		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)							378	42762		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant							399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							398			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							397			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		KOKORO RESTAURANT	
Exercice ouvert le : 27/07/2023		et clos le : 31/12/2024		Données en nombre de mois 17	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				376	
Dont apprentis				657	
Dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE					
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	884780
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	884780
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	3
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	3
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾					
Achats				121	274358
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	402431
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.				310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	18
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	676807
IV – Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)				137	207977
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF				117	207977
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020	X		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	617485	Effectifs au sens de la CVAE *	023
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026			
Période de référence	024	27/07/2023	016	31/12/2024	
Date de cessation					

⁽¹⁾ Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salariés »

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupement de personnes de droit ou de fait détenant
directement au moins 10% du capital de la société)

EXERCICE CLOS LE : 2024-12-31

N° SIRET : 97773152000010

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : KOKORO RESTAURANT

ADRESSE (voie) : 145 rue saint charles

CODE POSTAL : 75015

VILLE : Paris

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	901	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	902	25
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	903	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	904	75
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	2	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	100

I CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique : SAS

Dénomination : SUSHI YOSHIDA

N° SIREN (si société établie en France) : 879652709

% de détention : 25.00

Nb de parts ou actions : 25

Adresse : 64 RUE DIDOT

75014 PARIS

Pays : FR

II CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Nom de famille : MOHAMED ANVER

Prénom(s) : MOHAMED NAZEER

Nom d'usage :

% de détention : 75.00

Nb de parts ou actions : 75

Naissance : 20/02/1966

N° Département : 99000

Commune : Sri-lankaise

Pays : FR

Adresse : 1 Avenue du Général Maistre

75014 PARIS

Pays : FR

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupement de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

EXERCICE CLOS LE : 2024-12-31

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : KOKORO RESTAURANT

ADRESSE (voie) : 145 rue saint charles

CODE POSTAL : 75015

VILLE : Paris

N° SIRET : 97773152000010

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	0
--	---

Formulaire à déposer en double exemplaire				Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts) <i>Timbre à date du service</i>			
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS							
Exercice ouvert le		27/07/2023		et clos le		31/12/2024	
Régime simplifié d'imposition						X	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal			
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre							
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case							
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE							
Désignation de la société :				Adresse du siège social :			
KOKORO RESTAURANT				145 rue SAINT CHARLES			
SIRET		97773152000010		75015 Paris			
Adresse du principal établissement :				Ancienne adresse en cas de changement :			
RÉGIME FISCAL DES GROUPES							
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)							
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante							
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :							
				SIRET			
B ACTIVITÉ							
Activités exercées				Si vous avez changé d'activité, cochez la case			
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)							
1. Résultat fiscal				Bénéfice imposable au taux normal		0 Déficit	
Bénéfice imposable à 15 %		18936		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2. Plus-values							
PV à long terme imposables à 15 %				PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19 %				PV à long terme imposables à 0 %			
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations							
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies				Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Autres dispositifs	
France ruralités revitalisation FRR, 44 quinquies A				Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies				Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies	
Bassins d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)				Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies			
Société d'investissement immobilier cotée				Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer :				dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)							
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts							
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.							
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)							
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %							
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE							
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI		Si oui, indication du logiciel utilisé		MACOMPTA.FR www.macompta.fr	
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr							
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.							
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:				Nom et adresse du conseil:			
OGA/OMGA		Viseur conventionné		(Cocher la case correspondante)		Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :				Date :		Lieu :	
				Qualité et nom du signataire:			
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné				Signature :			
Examen de conformité fiscale (ECF)				Prestataire :			

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

G	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS											
Montant global brut des distributions (1)			payées par la société elle-même		a		payées par un établissement chargé du service des titres			b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)									c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées									d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)								e				
								f				
								g				
								h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)									i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI									j			
Montant des revenus répartis (5)								Total (a à h)				
H	RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et société de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants (1)			Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.							
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit. (2)		Année au cours de laquelle le versement a été effectué (3)		Montant des sommes versées :					
							à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits (4)		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
									Indemnités forfaitaires (5)	Remboursements (6)	Indemnités forfaitaires (7)	Remboursements (8)
I	DIVERS											
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)												
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)												
J	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION											
RÉMUNÉRATIONS					MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %,15% ou 19 %							
							0%	15%	19%			
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)					MVLТ restant à reporter à l'ouverture de l'exercice							
					MVLТ imputée sur les PVLТ de l'exercice							
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)					MVLТ réalisée au cours de l'exercice							
					MVLТ restant à reporter							
K	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS											
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice												
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice												